

LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

LE DOSSIER DU MOIS

LES JEUNES FACE A L'ÉPARGNE ET A LA RETRAITE

*Par Philippe Crevel
Directeur du Cercle de l'Épargne*



LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

Les jeunes face à l'épargne et à la retraite

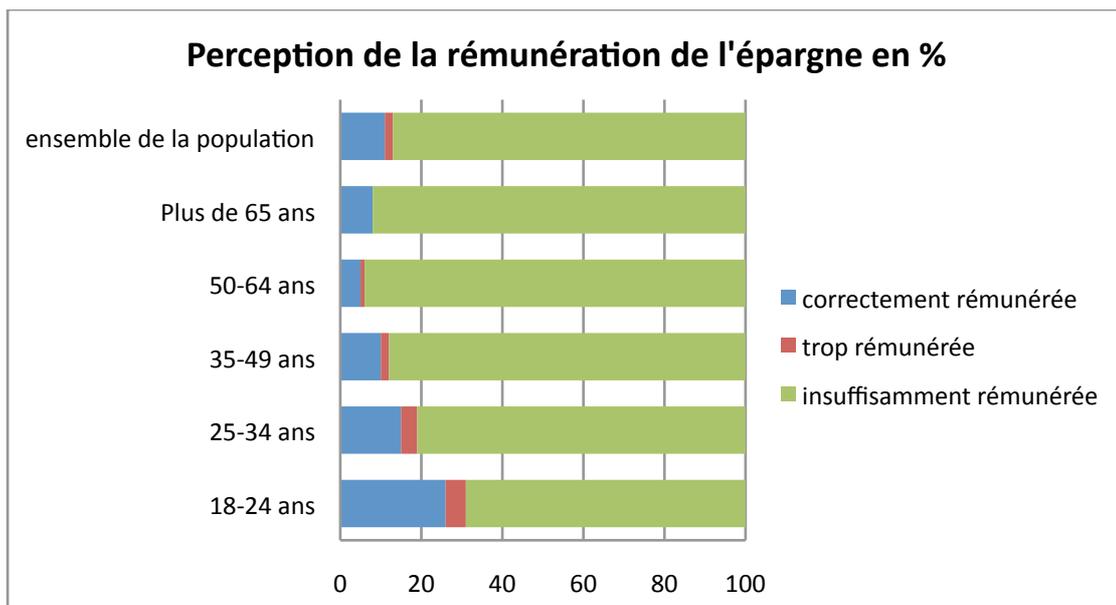
Par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

LE SOMMAIRE

LES JEUNES DE 18 A 24 ANS PLEBISCITENT L'ASSURANCE-VIE ET LES ACTIONS	3
QUE RECHERCHENT LES JEUNES DANS UN PLACEMENT ?	4
ARBITRAGE ENTRE DIFFERENTS PLACEMENTS : SE LOGER AVANT TOUT	5
LA DUREE DE L'ÉPARGNE, « TIME IS ON MY SIDE »	6
A QUOI SERT L'ASSURANCE-VIE ? LES JEUNES PENSENT DEJA A L'AU-DELA... ..	6
LES JEUNES ET INTERNET, LES JEUX VIDEO OUI MAIS GERER SON ARGENT SUR INTERNET UN PEU MOINS !	7
LES PLATEFORMES DE FINANCEMENT PARTICIPATIFS, PAS PLUS PAS MOINS	7
RETRAITE, DES JEUNES SANS ILLUSION	8
COMMENT REAGIR FACE A UNE EVENTUELLE BAISSSE DES PENSIONS ?	8
LE RECU DE L'AGE DE DEPART A LA RETRAITE EST INTEGRE PAR LES JEUNES	8
ÉPARGNER POUR SA RETRAITE, CE N'EST PAS FACILE POUR LES JEUNES	9
LES JEUNES PLUTOT ÉPARGNE-RETRAITE QUE RESIDENCE PRINCIPALE	9

LES JEUNES FACE A L'ÉPARGNE ET A LA RETRAITE

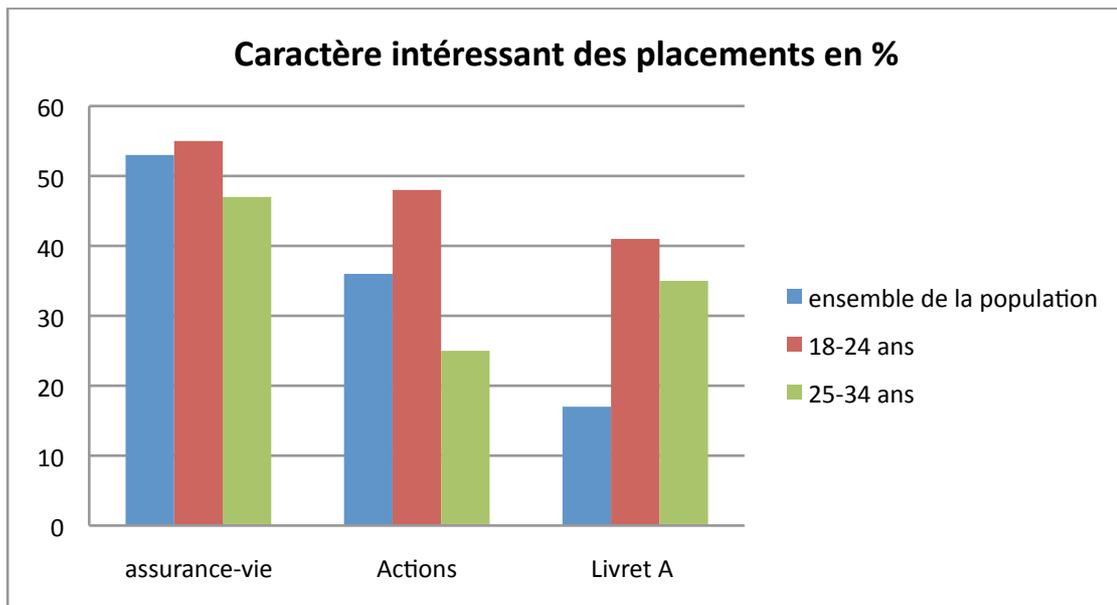
Les jeunes sont plus indulgents que leurs aînés sur la question de la rémunération de l'épargne. Parmi les 18-24 ans, ils sont 26 % à juger qu'elle est suffisamment rémunérée contre une moyenne de 11 %. Ce taux descend néanmoins rapidement. Il n'est plus que de 15 % chez les jeunes actifs (25-34 ans). Le taux le plus faible est atteint parmi les 50-64 ans (5 %). Si une proportion plus importante de jeunes considère que l'épargne est correctement rémunérée, cela est dû au fait qu'ils épargnent peu. A contrario, le taux d'épargne atteint son maximum entre 50 et 64 ans. Il n'est donc pas étonnant que 94 % des membres de cette catégorie jugent l'épargne insuffisamment rémunérée. Ils ne sont que 69 % à penser ainsi chez les 18-24 ans. Au sein ce de ces classes d'âge, 5 % pensent que l'épargne est trop rémunérée pour une moyenne de 2 %. Il y a seulement 1 % des 50-64 ans qui partagent cette idée.



LES JEUNES DE 18 A 24 ANS PLEBISCITENT L'ASSURANCE-VIE ET LES ACTIONS

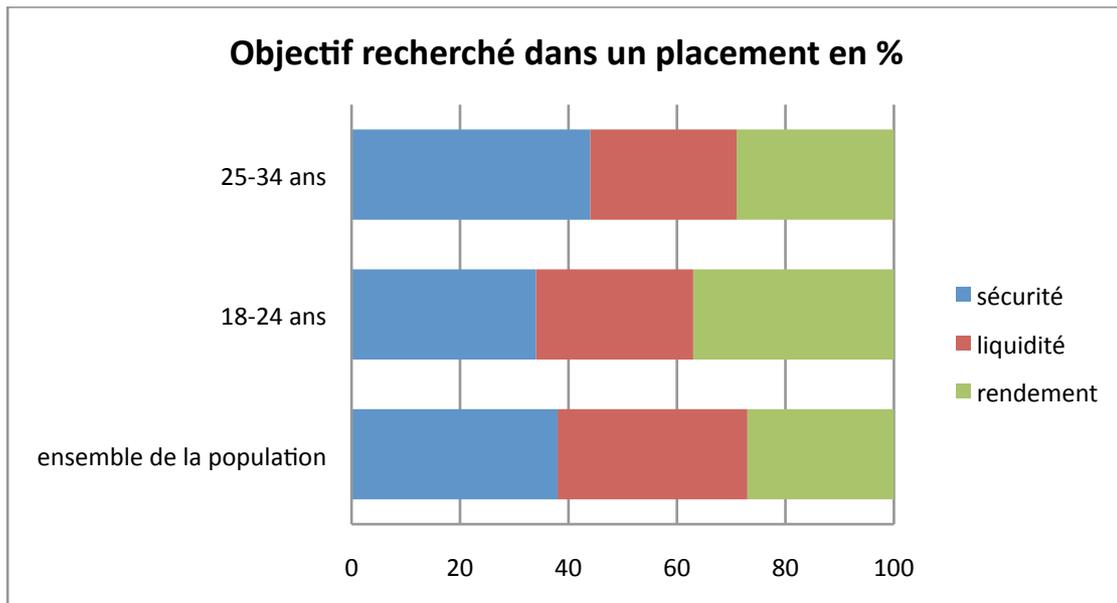
Les jeunes placent l'assurance-vie en tête des placements. 55 % considèrent ce placement intéressant quand il est jugé de la sorte par 53 % de la population. Les jeunes actifs sont en revanche un peu moins enthousiastes avec un taux de satisfecit de 47 %. Près de la moitié des jeunes (48 %) jugent les actions intéressantes contre seulement 36 % des Français. En revanche, les jeunes actifs sont les plus réfractaires à ce type de placement, 25 % le jugeant intéressant. Les jeunes recherchent du rendement et sont prêts à prendre des risques. Les jeunes actifs doivent faire face à des dépenses

importantes en particulier pour le logement que ce soit pour payer le loyer ou pour rembourser un emprunt. De ce fait, ils ne sont guère enclins à prendre des risques. Si les jeunes sont disposés à prendre des risques, ils jugent également intéressant le Livret A qui est bien souvent leur seul outil d'épargne. Ils sont 41 % à juger ce placement intéressant contre une moyenne de 17 %. Ils sont, en revanche, 59 % à penser l'inverse. Il n'y a guère de différence avec les jeunes actifs qui sont 35 % à avoir un jugement positif sur le Livret A.



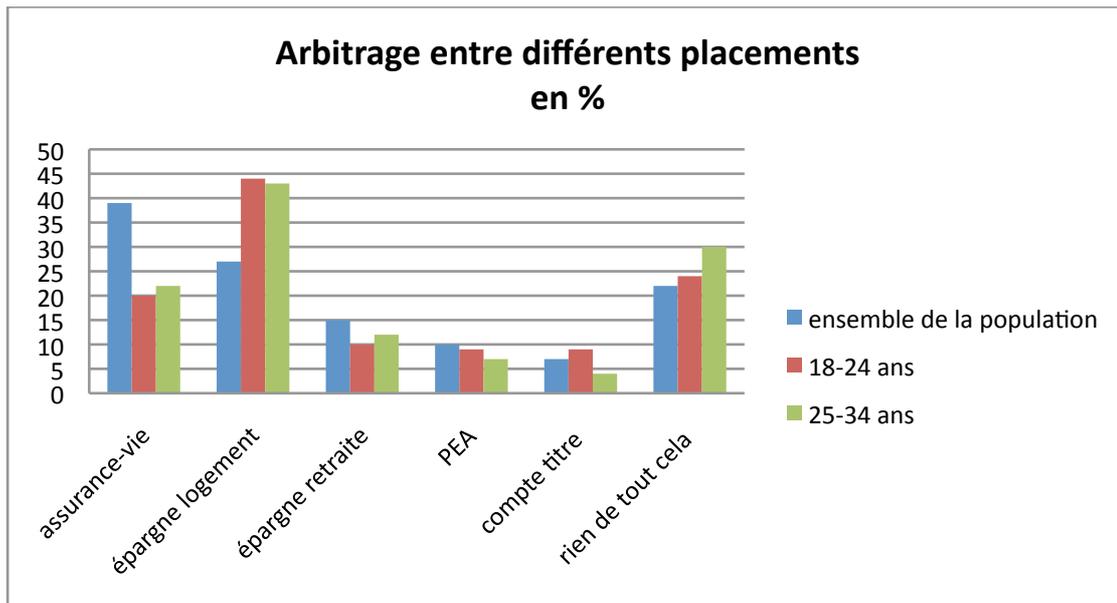
QUE RECHERCHENT LES JEUNES DANS UN PLACEMENT ?

Les jeunes se distinguent pour leur recherche du rendement. C'est l'objectif recherché avant la sécurité et la liquidité pour 37 % d'entre eux contre 27 % pour l'ensemble des Français. Ils sont 34 % à souhaiter un placement sûr et 29 % un placement liquide. Une fois de plus, les jeunes actifs ont une toute autre vision car à 44 % ils placent très nettement la sécurité en tête de leur préoccupation. Le rendement arrive en deuxième position avec 29 % devant la liquidité (27 %). Les jeunes actifs qui sont en période de constitution d'un patrimoine, ne veulent prendre aucun risque. Il faut souligner que les seniors actifs (50-64 ans) partagent ce souci de sécurité (43 % d'entre eux).



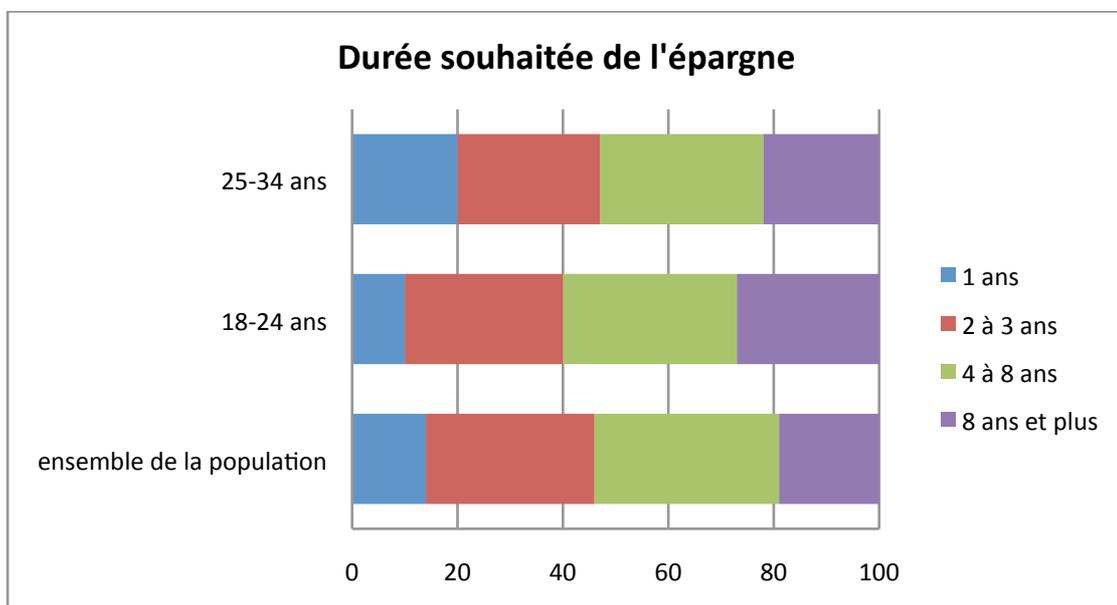
ARBITRAGE ENTRE DIFFERENTS PLACEMENTS : SE LOGER AVANT TOUT

Les jeunes ainsi que les jeunes actifs, s'ils avaient 10 000 euros à placer opteraient de manière prioritaire pour l'épargne logement (44 % d'entre eux). Ce placement arrive largement en tête devant l'assurance-vie (20 %) et l'épargne retraite (10 %). Ils se démarquent de l'ensemble des Français qui privilégient l'assurance-vie (39 %) avant l'épargne logement (27 %). Il faut souligner que près d'un quart des jeunes ne trouvent leur bonheur dans aucun des produits d'épargne proposés (22 % pour l'ensemble de la population). Ce sentiment de défiance est encore plus net parmi les jeunes actifs (30 % ne sont prêts à investir dans aucun des produits d'épargne). Les contraintes économiques et financières peuvent expliquer ce refus d'arbitrer une somme d'argent entre différents placements. La faible rémunération faciale et la crise financière peuvent également contribuer à ce rejet.



LA DUREE DE L'ÉPARGNE, « TIME IS ON MY SIDE »

Les jeunes sont portés à investir dans la durée plus que la moyenne de la population. 27 % des jeunes de 18-24 ans sont prêts à épargner à huit ans ou plus contre 19 % pour l'ensemble des Français. Néanmoins, la durée moyenne se situe entre 4 et 8 ans. Les jeunes actifs préfèrent, en revanche, l'épargne à court terme. 20 % d'entre eux souhaitent épargner sur un an contre 10 % pour les 18-24 ans et 14 % pour l'ensemble des Français.



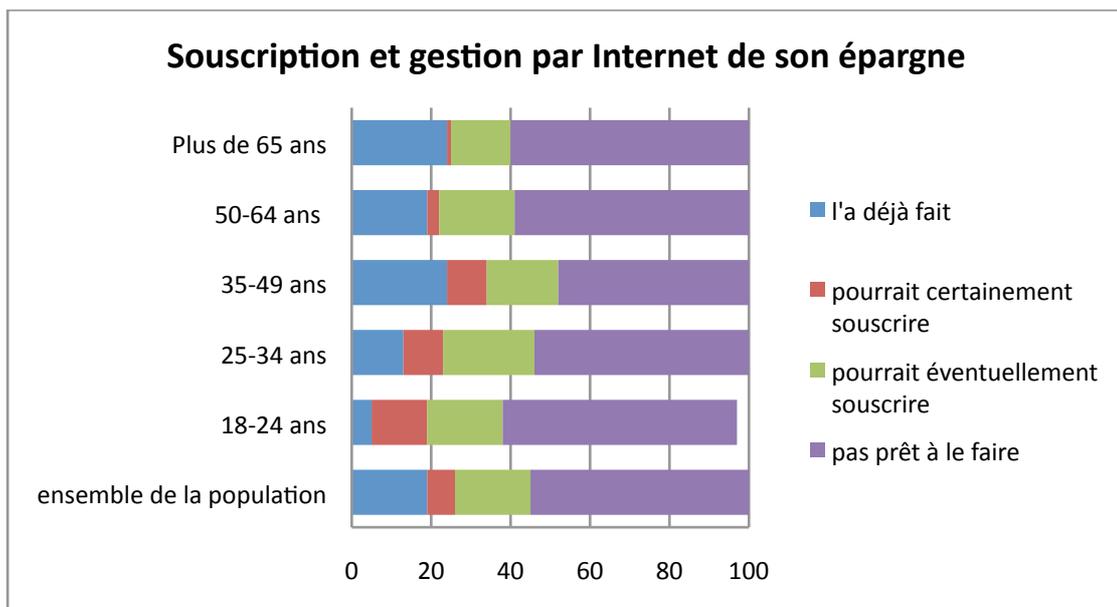
A QUOI SERT L'ASSURANCE-VIE ? LES JEUNES PENSENT DEJA A L'AU-DELA...

Pour les jeunes, l'assurance-vie permet avant tout de préparer sa succession (43 %). Arrivent en deuxième et troisième positions la retraite (35 %) et le financement d'un

investissement important tel que l'achat de logement par exemple (22 %). Les Français, dans leur ensemble mettent plus en avant la préparation de sa retraite (49 %) qui devance la préparation de sa succession (41 %). Le financement d'un investissement arrive loin derrière avec seulement (10 %). Les jeunes actifs sont en phase avec les jeunes ; ils sont néanmoins un peu plus nombreux à considérer l'assurance-vie comme un produit retraite.

LES JEUNES ET INTERNET, LES JEUX VIDEO OUI MAIS GERER SON ARGENT SUR INTERNET UN PEU MOINS !

Selon les résultats du sondage du Cercle, les jeunes de 18-24 ans ne sont pas des accrocs de la gestion de leur épargne par Internet. 59 % ne sont pas prêts à souscrire à un produit d'épargne sur Internet, soit le même nombre que chez les 50-64 ans et à peine moins que les plus de 65 ans (60 %). Ce taux est de 55 % pour l'ensemble de la population. Il n'y a que les 35-49 ans qui, majoritairement, ont souscrit ou pourraient souscrire à un produit en ligne (52 %). Le manque d'engouement des jeunes pour la souscription sur Internet peut s'expliquer par leurs faibles capacités d'épargne.

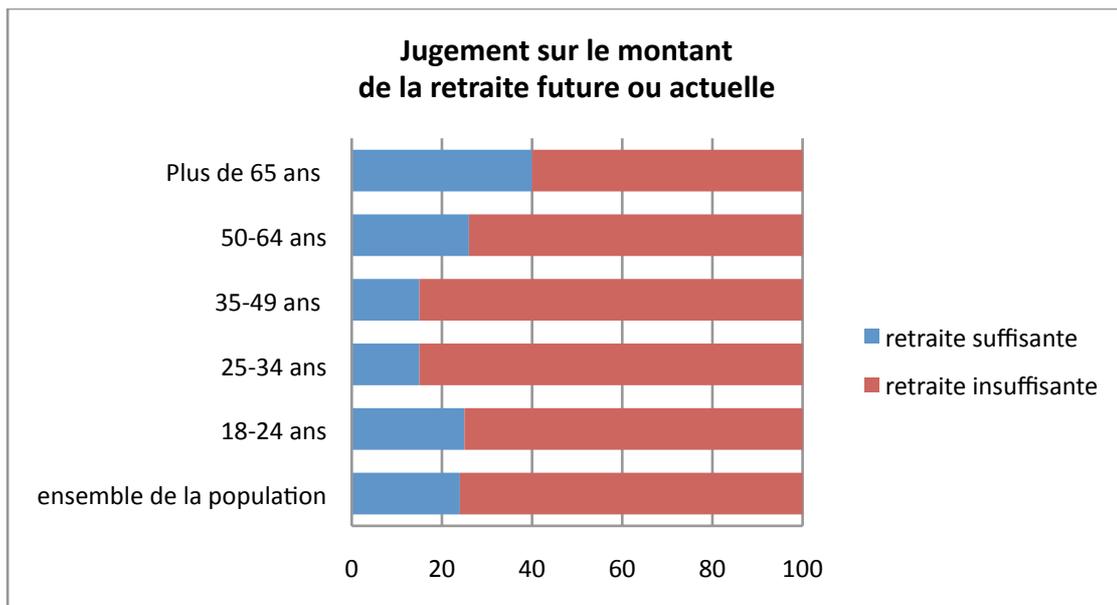


LES PLATEFORMES DE FINANCEMENT PARTICIPATIFS, PAS PLUS PAS MOINS

Les jeunes de 18 à 24 ans et ceux de 25 à 34 sont, à une très faible majorité, favorables au développement des plateformes de financement participatifs appelées également crowdfunding. Ils sont 51 % à considérer ce développement souhaitable quand 49 % y sont opposés. Pour l'ensemble de la population, les taux respectifs sont de 53 et 47 %. Ce sont les 35-49 ans qui y sont le plus favorables. En revanche, les jeunes de 18 à 24 ans sont plus disposés que la moyenne de la population à investir sur de telles plateformes. Ils sont 54 % prêts à le faire contre 46 % pour l'ensemble des sondés. Les jeunes actifs sont un peu moins enclins à placer une partie de leur argent sur ce type de plateforme.

RETRAITE, DES JEUNES SANS ILLUSION

76 % des Français pensent que leur pension est ou sera insuffisante contre 24 % qui pensent qu'elle est ou sera suffisante. Le jugement des jeunes de 18 à 24 ans est quasi identique à celui de la moyenne nationale avec des taux de 75 et 25 %. En revanche, les jeunes actifs sont plus pessimistes. Ils sont 85 % à juger que leur future retraite sera insuffisante. Ils partagent ce score avec les 35-49 ans.



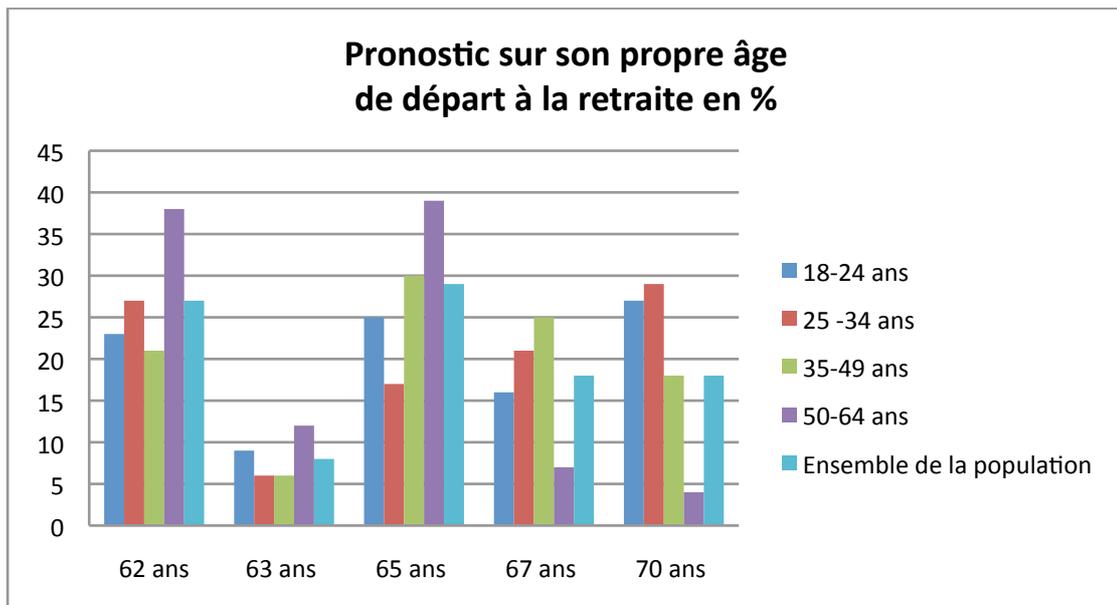
COMMENT REAGIR FACE A UNE EVENTUELLE BAISSSE DES PENSIONS ?

Les jeunes penchent massivement en faveur du cumul emploi-retraite. En effet, comme solution pour faire face à la diminution des revenus, les jeunes de 18 à 24 ans mettent en première réaction (49 % d'entre eux) le cumul emploi-retraite, devant la contraction des dépenses (45 %) et la ponction sur l'épargne (33 %). Ils se démarquent du reste de la population qui place en un la réduction des dépenses, en deux la ponction sur l'épargne et en trois le cumul emploi-retraite. Le fait que leur épargne soit plus faible par nature que la moyenne nationale peut expliquer cette divergence d'appréciation tout comme le fait qu'ils ne soient pas encore tous sur le marché du travail.

LE REcul DE L'AGE DE DEPART A LA RETRAITE EST INTEGRE PAR LES JEUNES

Les jeunes de 18 à 24 ans se distinguent également de l'ensemble de la population en considérant que l'obtention d'une bonne retraite passe par un âge de départ à la retraite à 65 ans. Ils sont 57 % à le penser quand la moyenne nationale est de 51 %. Les jeunes actifs sont plus partagés sur le sujet (50 % pour et 50 % contre).

68 % des jeunes de 18 à 24 ans pensent qu'ils partiront à la retraite après 65 ans (pour l'ensemble de la population, ce taux est de 66 %). Ils sont même 27 % à penser que ce départ se fera après 70 ans (moyenne nationale à 18 %). Les jeunes actifs sont sur la même longueur d'onde. Ils sont même 29 % à considérer que leur départ à la retraite se fera au moins à 70 ans. Les générations les plus avancées en âge sont convaincues de partir plus tôt et ne pensent ni ne souhaitent partir au-delà de 65 ans.



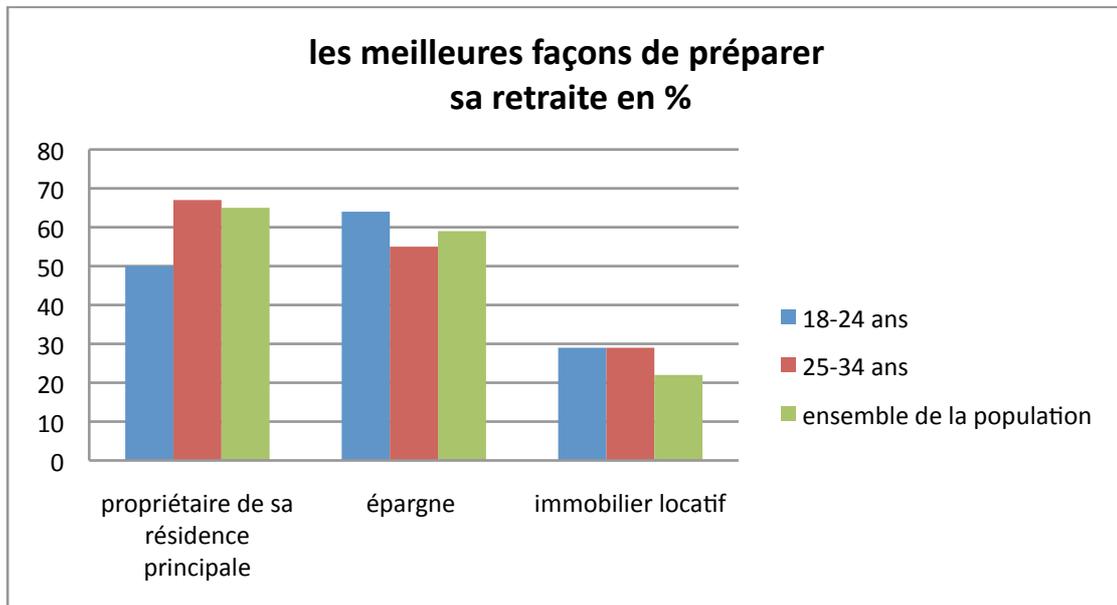
EPARGNER POUR SA RETRAITE, CE N'EST PAS FACILE POUR LES JEUNES

Du fait de la modestie de leurs revenus et des difficultés d'insertion ainsi que des multiples charges liées au logement ou à l'arrivée d'un ou plusieurs enfants, les jeunes sont évidemment moins en capacité à épargner en vue de la retraite d'autant plus qu'il s'agit d'un sujet de long terme. Entre 18 et 24 ans, ils sont 45 % à déclarer épargner en vue de la retraite. Ce taux atteint 50 % pour les jeunes de 25 à 34 ans, la moyenne nationale se situant à 57 %. Ce sont les 35 – 64 ans qui déclarent le plus épargner en vue de leur future retraite (plus de 62 % d'entre eux).

LES JEUNES PLUTOT EPARGNE-RETRAITE QUE RESIDENCE PRINCIPALE

Pour préparer leur future retraite, les jeunes de 18 à 24 ans croient plus en l'épargne, l'assurance-vie ou l'épargne-retraite que dans la possession de la résidence principale du moins en comparaison avec l'ensemble de la population. 65 % des Français pensent qu'il est primordial d'être propriétaire de son logement quand les jeunes ne sont que 50 % à le penser. Ils sont 64 % à considérer que l'épargne est le meilleur moyen de préparer sa future retraite (59 % pour l'ensemble de la population). En revanche, les jeunes actifs sont plutôt pierre. 67 % considèrent que la possession de la résidence principale est la meilleure façon de préparer sa retraite. Ce jugement est sans nul doute

lié au fait que les jeunes actifs souhaitent majoritairement acquérir leur logement ou sont en train de le faire.



Retrouvez toutes les informations concernant le Cercle sur notre site :

www.cercledelepargne.fr

Sur le site vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne / retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend Robert Baconnier, ancien Directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, Jacques Barthélémy, avocat conseil en droit social et ancien professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, Philippe Brossard, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, Jean-Marie Colombani, ancien Directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, Jean-Paul Fitoussi, professeur des universités à l'IEP de Paris, Jean-Pierre Gaillard, journaliste et chroniqueur boursier, Christian Gollier, Directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Economiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et Directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, François Héran, ancien Directeur de l'ined et Directeur du département des sciences humaines et sociales de l'Agence Nationale de la Recherche, Jérôme Jaffré, Directeur du CECOP, Florence Legros, professeur des Universités à Paris Dauphine, et Jean-Pierre Thomas, ancien député et Président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr